La prise en compte des enjeux de nature en ville pour des projets urbains :

de l'état des lieux au suivi

par Marie Guibert, CGDD/MEEM

RESUME

L’intégration d’un écologue au côté d’architecte et de paysagiste dans la réalisation d’éco-quartiers est-elle un facteur qui conforte ou au contraire limite la place de la biodiversité dans le projet ? Cette étude interroge ce nouvel exercice interdisciplinaire et ses conséquences sur la biodiversité. L’objectif est d’appréhender les pratiques relatives à la conception d’un projet, de discerner les conditions d’un dialogue -et donc d’une approche globale- tenant compte de la biodiversité urbaine. Le choix de l’aire d’étude s’est porté sur deux éco-quartiers en Île-de-France. Une enquête a été menée avec les acteurs des opérations, en parallèle d’une analyse bibliographique des sites. Les résultats ont montré la mise en place de dispositifs pour accueillir la biodiversité, qui ont permis une appropriation des enjeux de biodiversité par les architectes et les paysagistes. Cependant aucun état des lieux, ni suivi, ni capitalisation n’ont été effectués pour l’instant par les opérateurs. Ces expériences démontrent qu’il est positif en terme qualitatif d’intégrer une expertise écologique au côté des architectes et paysagistes mais qu’à l’avenir, cela devra se faire dans un cadre méthodologique et scientifique qui reste à approfondir.